

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 30 juin au 4 juillet 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Éthiopie** : La Banque centrale autorise l'implantation des banques étrangères
- ❖ **Kenya** : Mission du FMI pour un diagnostic sur la gouvernance
- ❖ **Soudan du Sud** : Accord avec le FMI pour un nouveau programme

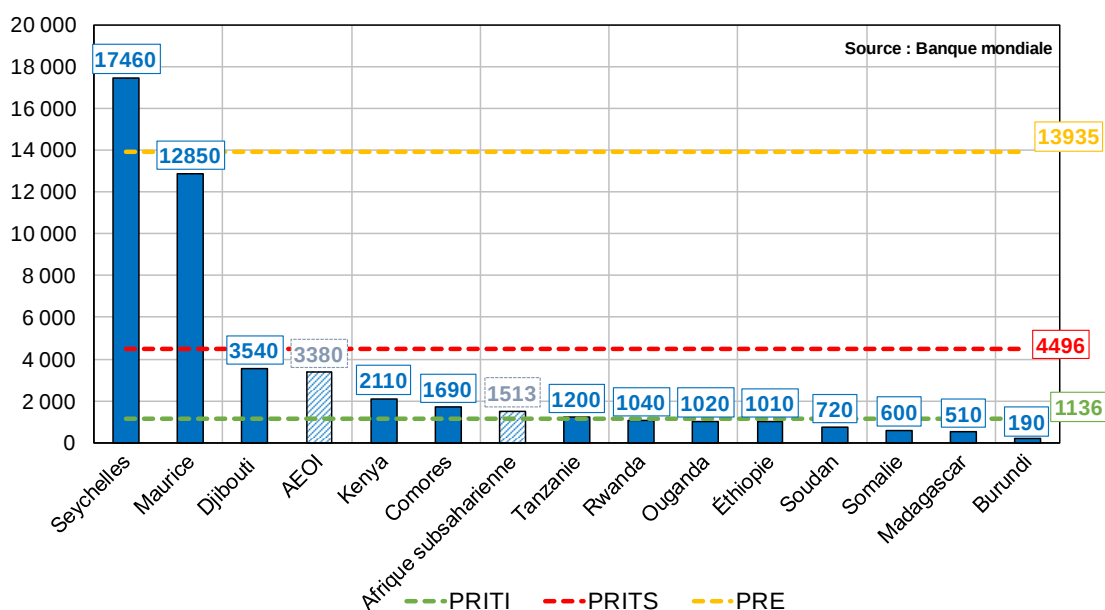
LE CHIFFRE A RETENIR

1239 USD

RÉGION : LE REVENU NATIONAL
BRUT PAR HABITANT MOYEN EN 2024
(HORS SEYCHELLES ET MAURICE)

Le graphique de la semaine

AEOI : RNB par habitant
- en 2024, USD -



Le 1^{er} juillet 2025, la Banque mondiale a actualisé sa classification des pays par niveau de revenu, au regard du Revenu national brut (RNB) annuel par habitant. Dans la région, aucun pays n'a changé de catégorie : les Seychelles demeurent un pays à revenu élevé (PRE), Maurice un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS), Djibouti, le Kenya, les Comores et la Tanzanie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), et les autres pays des pays à faible revenu. En moyenne, le RNB par habitant dans la région a progressé à 3 380 USD (après 3 242 USD en 2023), contrairement à l'Afrique subsaharienne où il a reculé à 1 513 USD (après 1 610 USD). Hors Seychelles et Maurice, le RNB moyen de la région tombe toutefois à 1 239 USD (après 1 421 USD en 2023), soit un niveau inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

REGIONAL

L'OCDE conserve la classification risque-pays pour les pays de la région

Le 27 juin 2025, l'OCDE a publié sa révision annuelle de la [classification risque-pays](#), qui évalue le risque de défaut d'un État sur sa dette extérieure, sur une échelle allant de 1 (risque très faible) à 7 (risque très élevé). Tous les pays de la zone AEOI restent classés entre 6 et 7, à l'exception de Maurice - qui conserve sa note de 3, signalant un profil de risque modéré - et des Seychelles, qui demeurent non classée. Aucun changement de notation n'a été observé dans la région par rapport à 2024.

COMORES

Approbation de la 4^e revue de la Facilité élargie de crédit du FMI

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 24 juin la 4^e revue du programme de Facilité élargie de crédit (FEC), assorti d'un prêt total de 43 M USD, conclu avec les Comores pour 4 ans le 1er juin 2023. Le Conseil a également approuvé une demande de dérogation des autorités pour le non-respect des critères portant sur les recettes fiscales, le solde primaire domestique, ainsi que sur la non-accumulation de nouveaux arriérés externes. Les Comores pourront ainsi bénéficier du décaissement d'un prêt d'environ 4,9 M USD.

ÉTHIOPIE

La Banque centrale autorise l'implantation des banques étrangères

Le 25 juin, la Banque centrale d'Éthiopie (NBE) a publié une directive permettant aux banques étrangères de s'implanter localement. L'installation et l'activité des filiales et bureaux de représentation est encadrée par des règles strictes avec l'imposition d'un capital minimum (5 Md ETB, environ 37 M USD), l'ouverture d'un compte bloqué et l'obtention d'une licence d'établissement (coût : 150 000 USD) pour les filiales. Les bureaux de représentation doivent, quant à eux, justifier d'un dépôt annuel d'au moins 100 000 USD. Ils ne pourront pas collecter de dépôts ni exercer d'activités bancaires directes, mais seront autorisés à promouvoir leur banque et à servir de lien

avec les institutions locales. La directive impose que toutes les données clients et opérations soient stockées et traitées sur le territoire éthiopien, pour garantir la sécurité et la protection des informations. L'Éthiopie poursuit ainsi ses efforts d'ouverture du secteur financier entamée par la création de l'*Ethiopian Securities Exchange*, en autorisant l'établissement de banques étrangères qui permettra une meilleure intégration du marché local au système bancaire international, facilitant ainsi l'accès aux devises, et favorisera la concurrence.

Première exportation d'électricité vers la Tanzanie via l'interconnexion régionale

L'Éthiopie a franchi une étape majeure en lançant un projet pilote d'exportation d'électricité vers la Tanzanie, en passant par le réseau à haute tension du Kenya. La ligne de transmission Suswa-Isinya de 400 KV a été financée conjointement par le Trésor du Kenya, l'Agence française de développement et la Banque européenne d'investissement à hauteur de 77 M USD. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'*Eastern Africa Power Pool* (EAPP), une initiative régionale regroupant 13 pays et qui vise à faciliter le partage d'énergie et le renforcement de la stabilité du réseau électrique en Afrique de l'Est. À quelques mois de l'inauguration en Éthiopie de la plus grande installation hydroélectrique du continent africain, le Grand Barrage de la Renaissance, ce projet consolide la position de fournisseur régional d'électricité de l'Éthiopie et illustre la dynamique d'intégration croissante des réseaux énergétiques dans la région.

KENYA

L'inflation reste stable en juin

Selon le Bureau national des statistiques du Kenya, l'inflation est restée stable à +3,8 % en glissement annuel en juin 2025. La hausse des prix des produits alimentaires a été compensée par le repli des prix de l'énergie, notamment de l'électricité et des carburants. L'inflation sous-jacente, qui exclut les produits dont les prix sont les plus volatils (énergie et alimentation), a légèrement augmenté à +3,0 % (après +2,8 % en mai).

Le président Ruto appelle à une réforme du système financier international

Le président William Ruto, lors de la 4^e Conférence internationale sur le financement du

développement, a coprésidé une session aux côtés du président Macron. Lors de son intervention, le président kényan a défendu une réforme en profondeur du système financier international, qu'il juge inéquitable envers les pays en développement. Il a également présenté le Pacte pour la Prospérité, les Personnes et la Planète (4P), initiative commune avec la France, comme un levier pour corriger ces déséquilibres structurels et mobiliser davantage de financements en faveur du climat, de la jeunesse et de l'énergie propre. Il a souligné que 73 pays soutenaient déjà cette démarche, marquant un consensus croissant entre le Nord et le Sud. En marge du sommet, William Ruto s'est entretenu avec Emmanuel Macron.

Nouvelle baisse de l'indice PMI en juin, atteignant un point bas depuis 11 mois

En juin 2025, l'indice PMI (*Purchasing Managers' Index* – indice des directeurs d'achat) du Kenya a diminué à 48,6 (après 49,6 en mai), atteignant ainsi son niveau le plus bas depuis 11 mois. Pour rappel, le PMI mesure la santé de l'activité du secteur privé : une valeur supérieure à 50 indique une expansion, tandis qu'une valeur inférieure à 50 traduit une contraction. Cette dégradation s'explique principalement par une baisse de la production, liée à la faiblesse de la consommation et aux perturbations causées par les manifestations. Toutefois, la confiance des entreprises s'est nettement renforcée, atteignant un pic depuis mai 2024, portée par les perspectives d'une reprise de la demande. Les effectifs ont légèrement progressé pour le 5^e mois consécutif.

Mission du FMI pour un diagnostic de gouvernance

Le FMI a conduit du 16 au 30 juin 2025 une mission afin d'effectuer un diagnostic sur la gouvernance à la demande des autorités kényanes. Cette évaluation, menée par la cheffe des affaires fiscales du FMI, vise à identifier les vulnérabilités en matière de corruption et de gestion publique, en lien avec la dette élevée et les fragilités budgétaires du pays. Les travaux ont couvert les finances publiques, la politique fiscale, le système judiciaire, le secteur minier, la Banque centrale et les dispositifs de lutte contre le blanchiment. Un rapport final, attendu d'ici fin 2025, proposera un plan de réformes priorisées.

MADAGASCAR

Suspension de l'application de la TVA de 20 % sur les intérêts des crédits bancaires

Par un communiqué en date du 1^{er} juillet, le Directeur général des impôts a invité les établissements bancaires implantés à Madagascar à mettre en attente jusqu'à la clarification de ses modalités d'application, la TVA de 20 % sur les intérêts des crédits bancaires initialement prévue à compter du 1^{er} juillet dans la loi de finances initiale 2025. Selon la ministre de l'Économie et des Finances, cette mesure s'inscrit dans le cadre des recommandations du FMI visant à réduire les dépenses fiscales d'au moins 55 M EUR par an. Cette mesure représentait à elle seule près de 80 % des recettes supplémentaires attendues en 2025 de la suppression des exonérations de TVA, soit environ 23 M EUR.

MAURICE

Révisions de la croissance à hausse pour 2024 et à la baisse pour 2025

Selon les prévisions de *Statistics Mauritius*, le PIB a augmenté de +4,9 % en 2024, soit +0,2 pt par rapport aux prévisions faites en mars dernier (après +5,0 % en 2023). Le PIB a progressé de +4,2 % au 1^{er} trimestre 2025 en glissement annuel, affichant toutefois une baisse par rapport aux +5,2 % enregistrée au 1^{er} trimestre 2024. La croissance est attendue en forte baisse pour 2025 (+3,1 %), soit une révision à la baisse de -0,2 pt par rapport aux précédentes prévisions. Cette révision à la baisse s'explique notamment par la diminution attendue de l'activité dans le secteur de la canne à sucre, ainsi que par une croissance plus faible que prévu dans les secteurs financier et manufacturier.

UGANDA

Hausse de l'inflation en juin

L'inflation a légèrement augmenté en juin (+3,9 %, après +3,8 % en mai), soit le plus haut niveau depuis juillet 2024. Selon la Banque centrale, cette hausse s'explique principalement par les cultures vivrières et des services, dont le poids est important dans l'indice des prix à la consommation. L'inflation sous-jacente reste stable (+4,2 %), en deçà de la cible de la Banque centrale (+5,0 %).

RWANDA

Fin de la suspension de la TVA sur les carburants

L'Autorité de régulation des services publics du Rwanda (RURA) a annoncé une hausse des prix du carburant, effective à partir du 2 juillet. Le prix maximal de détail de l'essence passe de 1 633 à 1 803 RWF/litre (+11 %) et celui du diesel de 1 647 à 1 757 RWF/litre (+6,5 %). Cette hausse résulte de la reprise de la TVA sur les carburants, suspendue pendant la pandémie, et de la hausse des prix internationaux. Sans intervention publique (subventions), les hausses auraient atteint +18 % pour l'essence et +14 % pour le diesel, selon le ministre des Infrastructures. Le gouvernement assure que l'effet sur les prix des denrées alimentaires restera modéré. Les tarifs des transports publics resteront stables. L'exécutif justifie ces mesures par le besoin de financer la stratégie nationale de transformation (NST2) et annonce des contrôles pour éviter toute spéculation sur les prix.

SOMALIE

Le président pose la première pierre pour un nouvel aéroport à Haawaay, Middle Shabelle

Le président Hassan Sheikh a annoncé le lancement d'un projet de nouvel aéroport visant à atténuer la congestion de l'aéroport d'Aden Adde, principal aéroport du pays, face au volume croissant du trafic de passagers. Le financement du projet, estimé à 800 M USD, serait, selon les déclarations des autorités somaliennes, assuré par des investisseurs privés et des dons internationaux. Lors de son discours à la cérémonie de pose de la première pierre, le président a souligné l'importance du projet, notamment dans le cadre de la transformation économique et de la création d'emplois. Parallèlement, l'Autorité de l'aviation civile a annoncé le lancement d'un système avancé de surveillance météorologique. Son directeur général a insisté sur l'importance de ce système, tant pour l'amélioration de la navigation aérienne que pour le soutien à la planification agricole et le renforcement des capacités de prévision des catastrophes.

SOUDAN

La BAD alerte sur l'effondrement économique et les besoins de financement massifs

Dans sa revue annuelle de l'économie du Soudan ([Sudan Focus Report 2025](#)), la Banque africaine de développement (BAD) fait état de la poursuite de la détérioration de l'économie en raison du conflit. Le rapport estime à 125 Md USD la perte d'infrastructures subie au cours de la 2^e année de guerre. Le pays connaît un affaiblissement important de ses capacités institutionnelles et une augmentation de la corruption, avec une perte de gain estimée à plus de 5 Md USD par an. Selon la BAD, le PIB se serait contracté très fortement en 2023 (-37,5 %) et en 2024 (-12,8 %). À cette baisse s'ajoute une inflation très élevée, à +176,9 % en moyenne en 2024 (après +145,5 % en 2023), portée par des financements des déficits. Le rapport signale les défis financiers pour la transformation structurelle de l'économie, avec un besoin financier estimé à 24,3 Md USD par an d'ici 2030, alors que le pays a une faible capacité d'endettement et connaît une chute des transferts de sa diaspora.

SOUDAN DU SUD

Accord avec le FMI pour un nouveau programme

Les services du FMI et les autorités du Soudan du Sud ont conclu un accord de principe sur un programme d'assistance technique de suivi (SMP) de 9 mois visant à rétablir la stabilité économique. Ce programme devrait démarrer en août après validation du Conseil d'Administration du FMI. Il vise à renforcer la stabilité macroéconomique, améliorer la gouvernance et restaurer la soutenabilité budgétaire, sous supervision technique du FMI, sans appui financier à ce stade. Cette initiative intervient après l'arrêt prolongé des exportations pétrolières dues à des dommages sur l'oléoduc en 2024, ce qui a entraîné une chute des revenus et une forte inflation. Avec la reprise des exportations en avril dernier, le gouvernement espère réduire les arriérés de salaires, augmenter les dépenses sociales et stabiliser la monnaie. Le programme mettrait l'accent sur une politique monétaire rigoureuse et une hausse des recettes non pétrolières. Le succès du programme dépendra de la stabilité politique et de la poursuite des réformes.

SEYCHELLES

Résilience du secteur bancaire

Dans le rapport de son Comité de stabilité financière pour le 1er trimestre 2025 publié le 25 juin, la Banque centrale des Seychelles (BCS) souligne la résilience continue du secteur bancaire national, en termes de liquidités, de financement et de niveau des capitaux. La BCS observe toutefois une réorientation croissante des prêts bancaires vers les prêts à la consommation, en particulier aux ménages, tandis que les prêts au secteur du tourisme et à d'autres emprunteurs institutionnels, traditionnellement majoritaires, diminuent. Si cette tendance soutient la consommation des ménages et la croissance économique, elle introduit également des risques potentiels pour la stabilité financière. En réponse, la BCS préconise une surveillance réglementaire renforcée.

TANZANIE

La Banque centrale abaisse son taux directeur pour la première fois depuis avril 2024

La *Bank of Tanzania* (BoT) a abaissé son taux directeur de 25 points de base pour atteindre 5,75 %. Cette décision est justifiée par une inflation relativement stable depuis fin 2023 (+3,2 % en 2024), bien en-dessous de la cible de la Banque centrale établie à +5 %. Le Gouverneur a annoncé que l'inflation devrait rester modérée en raison de bonnes récoltes. Le comité chargé de la politique monétaire de la BoT a également fait part de sa confiance quant aux perspectives économiques du 3^e trimestre.

Le commerce extérieur avec les pays africains a augmenté de +24,2 % en 2024

Le rapport 2025 de la Banque Africaine d'import-export (*Afreximbank*) sur le commerce intracontinental montre que les échanges commerciaux entre la Tanzanie et d'autres pays africains ont atteint 5,2 Md USD en 2024, soit une hausse de +24,2 % par rapport à 2023 (dont +21,8 %

pour les exportations et +28,4 % pour les importations). Avec 2,5 % des exportations intra-africaines en 2024, la Tanzanie se classe au 11^e rang des pays africains exportateurs vers le continent. Bien qu'elle reste loin derrière les principales économies du continent, comme l'Afrique du Sud (26,8 %) et la Côte d'Ivoire (10,3 %), elle occupe une place significative dans le commerce régional.

Les autorités fiscales ont atteint leurs objectifs de collecte pour l'année 2024/25

L'autorité fiscale nationale (*Tanzania Revenue Authority* – TRA) a dépassé son objectif de collecte (de +3,0 %) avec 12,2 Md USD d'impôts et de taxes. La loi de finances 2025/26 prévoit une augmentation de +3,7 % des recettes fiscales par rapport à 2024/25. La Tanzanie peine encore à mobiliser les recettes fiscales domestiques (le niveau de recettes fiscale s'élève à 12,8 % du PIB), notamment en raison d'une base fiscale très étroite (2 M de contribuables sur une population de 67 M). Pour Zanzibar, la *Zanzibar Revenue Authority* (ZRA) a collecté 327 M USD de taxes et impôts soit 2 % de plus que son objectif. Pour 2025/26, ZRA a annoncé un objectif ambitieux de 478 M USD ce qui représenterait une hausse de +46,1 %.